ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 58910

Texte de la question

M Francois Asensi attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, sur la recente decision de la Cour constitutionnelle de Russie qui souhaite organiser le proces du parti communiste d'Union sovietique. Dans un pays qui a fonctionne durant soixante-dix ans sous le regime du parti unique, il est pour le moins immoral de voir d'anciens membres du parti, fraichement et opportunement convertis a la democratie, vouloir engager le proces d'une organisation et d'un systeme politique auxquels ils ont si longtemps appartenu et dans lesquels certains d'entre eux ont joue un role eminent. Le comble de l'immoralite serait que Mickael Gorbatchev soit le principal accuse d'un tel proces en sa qualite de dernier secretaire general du PCUS. Mickael Gorbatchev, qui restera dans l'histoire comme l'homme qui a permis a la moitie de l'Europe de choisir librement son destin, serait ainsi designe a la vindicte et devrait repondre de crimes commis par ses precedesseurs, tous morts depuis longtemps. Dans ce contexte, il lui demande s'il entend prendre position au nom de la France sur ce dossier qui, au moment ou l'on parle tant de la mise en place d'un droit international a vocation universelle, pose un probleme de fond quant a la morale.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre d'Etat sur l'opportunite pour la France de prendre position sur l'examen par la Cour constitutionnelle de Russie de la legalite des activites du parti communiste d'Union sovietique. Le Gouvernement francais a marque a maintes reprises l'importance qu'il attache au succes des transformations politiques et economique engagees en Russie, dans le respect des droits de l'homme et des valeurs democratiques. Il ne lui appartient pas cependant de porter d'appreciation sur un probleme qui, quelle que soit son importance, est d'ordre strictement interne et releve au premier chef des instances russes competentes.

Données clés

Auteur : M. Asensi Fran•ois
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 58910
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juin 1992, page 2621